



## DOSSIER DE CANDIDATURE CAFERUIS

Session oct.2017- mars 2019

renseignements et inscriptions :  
p.lacour@efpp.fr / 01 44 39 28 55



**école de formation psycho pédagogique**

22 RUE CASSETTE 75006 PARIS T. 01 44 39 71 30 / F. 01 44 39 71 39

info@efpp.fr / www.efpp.fr

## Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale

### CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION

Texte d'application : ART. 2 de l'Arrêté du 8 juin 2004

La formation au CAFERUIS est ouverte aux candidats remplissant l'une des conditions suivantes :

Justifier d'un diplôme au moins de niveau III, délivré par l'État et visé à l'article L. 451-1 du Code de l'action sociale et des familles :

- Diplôme d'État d'assistant de service social
- Diplôme d'État d'éducateur spécialisé
- Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants
- Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé
- Diplôme de Conseiller en Économie sociale et familiale

Ou

Justifier d'un diplôme homologué ou inscrit au Registre National de Certifications Professionnelles (RNCP) au moins de niveau II.

Ou

Justifier d'un des diplômes d'auxiliaire médical de niveau III visés par le Code de la santé publique (infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, etc.) et de deux ans d'expérience professionnelle<sup>1</sup> dans le domaine social ou santé publique.

Ou

Justifier d'un diplôme délivré par l'État ou diplôme national visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur, sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à deux ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat, titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au niveau III **et** de trois ans d'expérience professionnelle<sup>1</sup> dans les secteurs de l'action sociale et médico-sociale **ou** de trois ans d'expérience dans une fonction d'encadrement.

Ou

Justifier d'un diplôme de niveau IV, délivré par l'État et visé par l'article L. 451-1 du Code de l'action sociale et des familles :

- Diplôme de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)
- Diplôme d'État de Moniteur Éducateur (DEME)

**Et** de quatre ans d'expérience professionnelle dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux définis à l'article L. 312-1 du Code de l'action sociale et des familles.

*Nota bene : les candidats titulaires d'un diplôme délivré dans un autre État doivent fournir une attestation de comparabilité portant sur le niveau de ce diplôme dans le pays où il a été délivré. L'organisme habilité pour délivrer cette attestation est l'ENIC-NARIC (Art. 3 de l'Arrêté du 4 juillet 2007).*

### Modalités d'admission en formation

Dans un premier temps, le candidat télécharge le dossier d'inscription sur le site ([www.efpp.fr](http://www.efpp.fr)) et le retourne au centre de formation, dûment renseigné et accompagné des pièces justificatives (lettre explicitant et motivant leur projet de formation, CV, justificatifs des diplômes et expériences professionnelles, demande éventuelle d'allègement, etc.)

Dans un second temps, le candidat est convoqué en entretien individuel devant un jury composé d'un formateur et d'un cadre de l'action sociale, permettant d'apprécier le cursus et l'expérience du candidat, son engagement et son projet de formation. Cet entretien permet en outre de préciser les modalités de la formation, ses exigences et d'apprécier les éventuels allègements de formation auxquels le candidat peut prétendre.

Une commission d'admission - composée de la directrice ou du directeur adjoint ou de leurs représentants, du responsable pédagogique de la formation et d'un cadre de l'action sociale - arrête la liste des candidats admis à suivre la formation et la soumet à la DRUSCS IDF.

**Tarifs** : Frais de dossier et sélection : 75 €uros – Coût de la formation : 7 412 € (tarif unique)

### Calendrier :

**Dates des entretiens d'admission** : mercredi 15 mars, 10 mai, 28 juin, 13 septembre 2017

**Date limite de dépôt du dossier de candidature** : 3 semaines avant l'une des dates d'entretiens ci-dessus.<sup>2</sup>

**Dates des regroupements d'enseignement théorique :**

1 <sup>ère</sup> année 2017-2018				2 <sup>ème</sup> année 2018-2019			
Jeudi 5 octobre 2017	au	Vendredi 6 octobre 2017	14h	lundi 10 septembre 2018	au	jeudi 13 septembre 2018	28h
lundi 23 octobre 2017	au	mercredi 25 octobre 2017	21h	lundi 8 octobre 2018	au	jeudi 11 octobre 2018	28h
lundi 20 novembre 2017	au	jeudi 23 novembre 2017	28h	lundi 12 novembre 2018	au	jeudi 15 novembre 2018	28h
lundi 18 décembre 2017	au	jeudi 21 décembre 2017	28h	lundi 10 décembre 2018	au	jeudi 13 décembre 2018	28h
lundi 22 janvier 2018	au	jeudi 25 janvier 2018	28h	lundi 14 janvier 2019	au	mercredi 16 janvier 2019	21h
lundi 12 février 2018	au	jeudi 15 février 2018	28h	lundi 11 février 2019	au	mercredi 13 février 2019	21h
lundi 26 mars 2018	au	jeudi 29 mars 2018	28h	lundi 4 mars 2019	au	mercredi 6 mars 2019	22h
Mercredi 02 mai 2018	au	Vendredi 4 mai 2018	21h				
Lundi 4 juin 2018	au	Jeudi 7 juin 2018	28h				

**Durée de la formation théorique** : 400 heures<sup>3</sup>

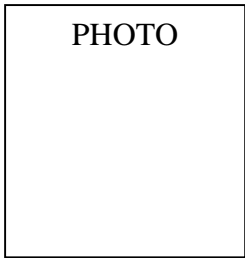
**Durée du stage pratique** : 420 heures (12 semaines entre janvier et juin 2018 hors établissement employeur)

**Durée totale de la formation** : 820 heures

<sup>1</sup> Si les candidats réunissent les conditions de diplôme énumérées aux alinéas 3 et 4 et qu'ils occupent une fonction d'encadrement dans un établissement ou service social ou médico-social, aucune durée d'expérience n'est exigée.

<sup>2</sup> La convocation aux épreuves de sélection se fera dans l'ordre d'enregistrement des candidatures.

<sup>3</sup> Prévoir également : 3 demi-journées à fixer le samedi sur novembre/décembre au titre de la certification pour l'UF2



N° déclaration d'existence : 11 75 09654 75

**DOSSIER DE CANDIDATURE A LA FORMATION  
PREPARANT AU  
Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement  
et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale  
CAFERUIS**

**RENTREE OCTOBRE 2017**

Ce dossier est à retourner à l'EFPP (Mme Patricia LACOUR) 22 rue Cassette 75006 PARIS  
Pour tout renseignement complémentaire : 01 44 39 28 55 ou p.lacour@efpp.fr

**VOTRE ETAT CIVIL**

Mme     Mlle     M.

NOM (en capitales) : .....Prénom : .....

*NOM de jeune fille* : .....

Né(e) le : ..... à(ville et dép.) : .....

Nationalité : .....

**VOS COORDONNEES PERSONNELLES**

Adresse : .....

.....

Code Postal : .....

Ville : .....

Tél domicile : .....

Tél mobile : .....

Adresse email : ..... @ .....

**VOTRE SITUATION PROFESSIONNELLE**

Salarié(e)

Intitulé du poste : .....

Fonctions exercées : .....

Nom et adresse de la structure employeur : .....

.....

Tél: ..... mail : .....@.....

En recherche d'emploi

Autre (préciser) : .....

---

<sup>4</sup> Dans un délai minimum de 3 semaines précédant la date de votre entretien (parmi celles indiquées en page précédente).

## DIPLÔMES SCOLAIRES, UNIVERSITAIRES, PROFESSIONNELS ET FORMATIONS SUIVIES

➤ joindre une copie des diplômes, certificats ou attestations

Diplômes/Formations suivies	Organismes	Dates

## EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

➤ joindre une copie des attestations

Fonctions occupées (à détailler dans le CV à joindre)	Employeurs	Dates

**Stagiaire en situation de surdité**

Nécessitant un accompagnement collectif LSF  oui  non

**ALLEGEMENT DE FORMATION SOUHAITE** (dans le cadre des dispositions de l'arrêté du 8 juin 2004 et de la circulaire DGAS-4a n°2004-412 du 02 septembre 2004)

oui  non

➤ *Joindre une demande écrite accompagnée des pièces justificatives*

En fonction de l'expérience et diplômes requis, les allègements seront évalués avec le (la) candidat(e) au cours de l'entretien de sélection. Ils portent sur le DF2 (70h) et sur le stage professionnel (210 h).

La décision finale est prise par la commission de sélection

**LE FINANCEMENT PREVU POUR LA FORMATION**

Précisez le mode de financement envisagé (plan de formation, C.I.F. ou personnel) :

.....

➤ *Joindre toute pièce justifiant du mode de financement retenu (attestation de prise en charge de l'employeur, de l'organisme financeur*

➤ *Précisez ci-dessous les coordonnées de l'établissement financeur pour l'envoi de la convention de formation le cas échéant :*

.....

.....

Pour mon inscription à la sélection des candidats à la formation préparant au CAFERUIS, Je joins un chèque de **75 euros** à l'ordre de EFPP/Caferuis (En cas de désistement du fait du candidat, les frais d'examen restent acquis à l'EFPP).

Je déclare avoir pris connaissance des modalités d'inscription et de formation, et certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Date et

signature : .....

**PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :**

- Photo d'identité à coller sur la présente fiche
- Lettre de motivation explicitant et motivant votre projet de formation
- CV avec copie des diplômes et/ou titres obtenus (les diplômes étrangers doivent obligatoirement être certifiés par le Rectorat du domicile) et des certificats d'employeurs et/ou attestations d'expériences, salariées ou bénévoles
- Attestation pôle emploi pour les demandeurs d'emploi
- En cas de demande d'allègement, lettre justificative
- Les droits de sélection à verser par chèque, portant au dos vos nom et prénom.
- Justificatifs de financement de la formation
- (\*)Pour les stagiaires souhaitant bénéficier de l'accompagnement collectif LSF, fournir l'attestation de reconnaissance de travailleur handicapé